



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	15 ^{ème}
Nom de site	CI316051	Numéro	T15816
Adresse du site	73, rue de la Procession	Hauteur	R + 11 (33 m)
Bailleur de l'immeuble	Social ADOMA	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence LTE 700 MHz avec changement d'antennes sur un site 2G/3G/4G		
Complément d'info			
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	01/10/2018
Date limite de réponse de l'Agence d'Ecologie Urbaine (J+2 mois)	01/12/2018

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'État, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.		
Détail du projet	Renforcement des fréquences (ajout 700MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 0°, 120° et 240°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres sous le bas des antennes > 5m	Tilts (degrés)	Entre 6°
Estimation	0° < 4V/m ; 120° < 3V/m ; 240° < 3V/m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Divers	Aucun établissement particulier dans un rayon de 100m autour des antennes		

Incidence visuelle

Intégration antennaire	Ce projet consiste à remplacer les trois antennes penta-bandes existantes par trois antennes hepta-bandes de tailles identiques.
Zone technique	Installation de modules techniques de taille réduite sur un mât existant ainsi que sur un nouveau mât, invisibles depuis la rue.
Hauteur antennes/sol	37,20 m azimut 0° ; 35,55 m azimuts 120° ; 36,10 m azimuts 240°

Date :

Conformité du dossier

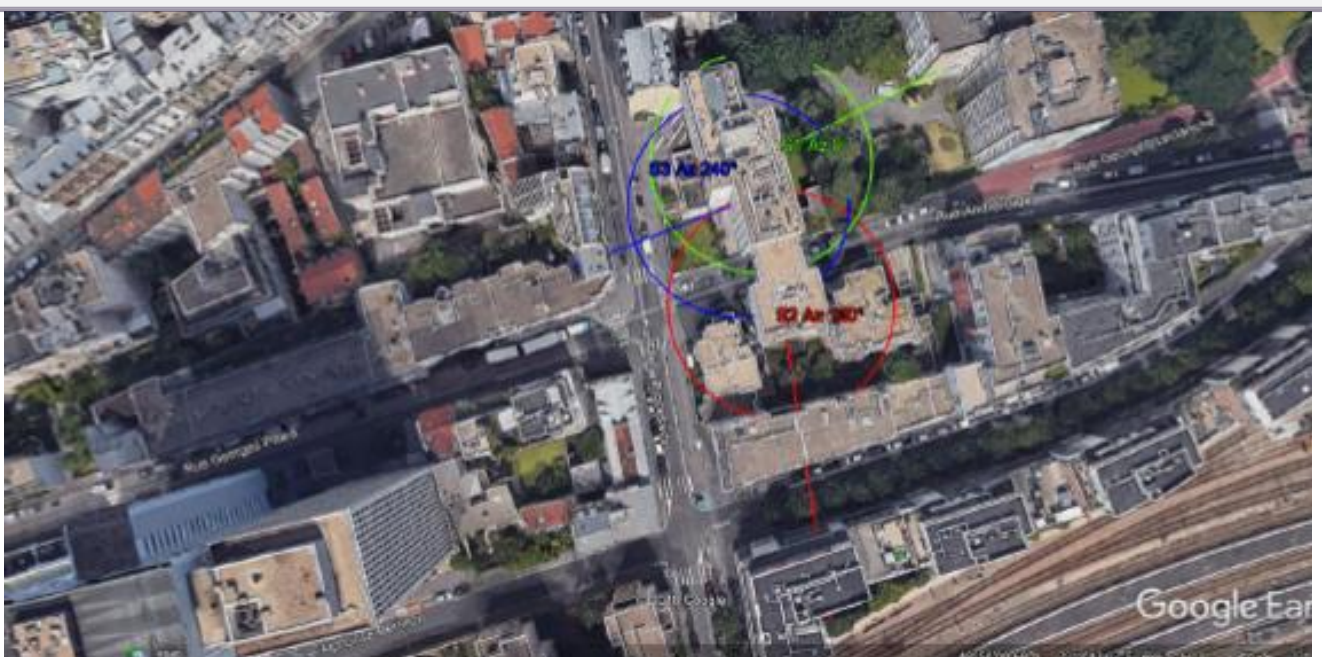
Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



AUCUN ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100M AUTOUR DES ANTENNES

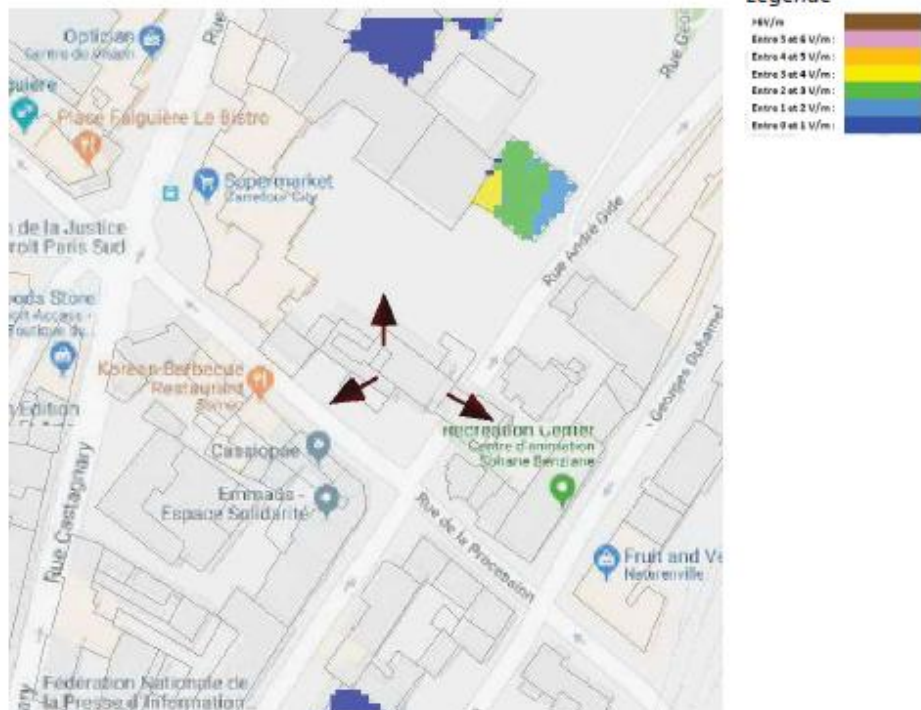
Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



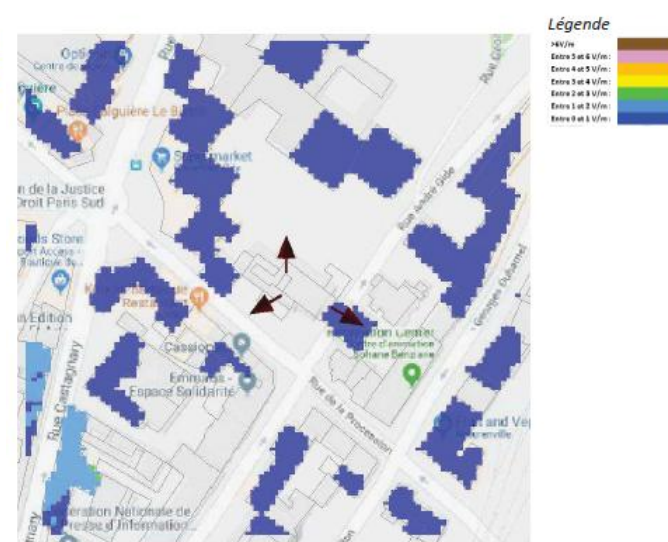
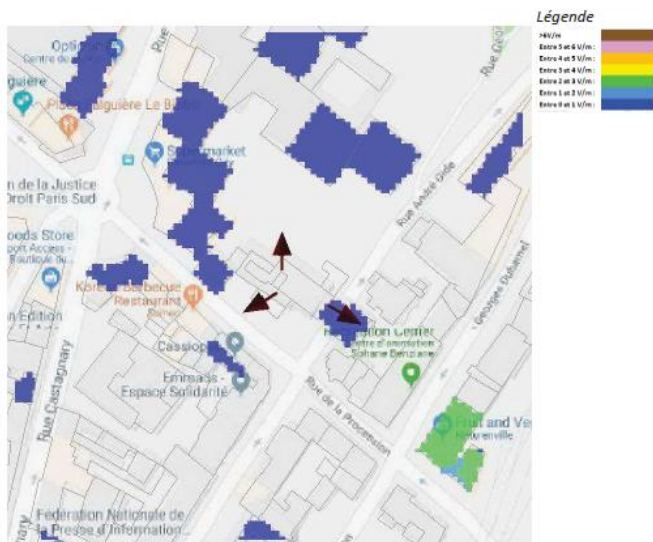
Pas d'immeuble de plus de 3 étages d'écart de l'immeuble avec les antennes Bouygues

Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 3-4 V/m.
La hauteur correspondante est de 34,5 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 2-3 V/m. La hauteur correspondante est de 22,5 m.



	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau maximal	entre 3-4 V/m	entre 2-3 V/m	entre 2-3 V/m
Hauteur	34,5 m	22,5 m	16,5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE



Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :

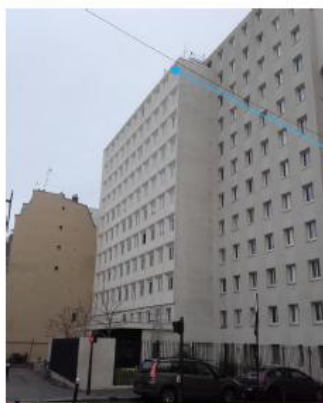


Pas d'impact visuel
l'antenne radio sera
remplacée par une antenne
iso-taille en lieu et place

Etat projeté :

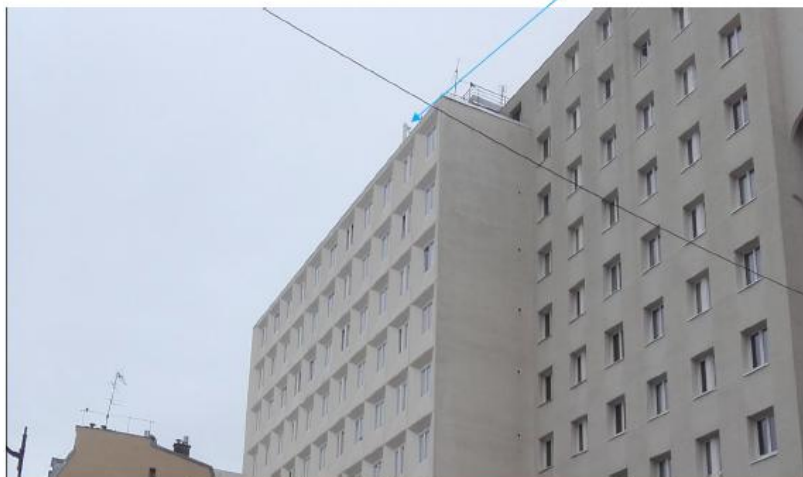


Etat de l'existant :



Pas d'impact visuel
l'antenne radio sera
remplacée par une antenne
iso-taille en lieu et place

Etat projeté :



Vue des Azimuts

Azimut 0°



Azimut 120°



Azimut 240°

